

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 JUIN 2022 À 16 H 00

-----  
**Rapport N° 55**  
**APPEL À PROJET MUSIQUE**  
-----

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf juin, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 juin 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

**Préside la séance** : Olivier BIANCHI, Maire

**Secrétaire** : Wendy LAFAYE

**Conseiller(e)s présent(e)s :**

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Thomas WEIBEL

**Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :**

Cyril CINEUX pouvoir à Lucie MIZOULE, Anna AUBOIS pouvoir à Lucas PEYRE, Géraldine BASTIEN pouvoir à Cécile LAPORTE, Valérie BERNARD pouvoir à Cécile AUDET, Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Julien BONY, Éric FAIDY pouvoir à Alexis BLONDEAU, Marianne MAXIMI pouvoir à Diego LANDIVAR, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Christiane JALICON, Yannick VIGIGNOL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS

-----  
*Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du compte administratif (question n°2).  
Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe préside la séance pour la présentation commune aux questions n°2 à 4 et le vote de la question n°2.  
Nicolas BONNET et Diego LANDIVAR arrivent pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°2 à 4.  
Laetitia BEN SADOK arrive pendant les débats communs aux questions n°2 à 4.  
Rémi CHABRILLAT arrive après le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Marion BARRAUD).  
M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°2.  
Nicaise JOSEPH quitte la séance avant le vote de la question n°7 (pouvoir donné à Jérôme GODARD).  
Nicaise JOSEPH revient avant le vote de la question n°43 (fin du pouvoir donné à Jérôme GODARD).*  
-----

---

**Rapport N° 55**  
**APPEL À PROJET MUSIQUE**

---

Depuis 2021, La Ville de Clermont-Ferrand et Clermont Auvergne Métropole proposent un appel à projet commun en direction des musiques actuelles, expérimentales et contemporaines.

Dans ce cadre, la Ville apporte chaque année des aides financières aux groupes musicaux issus de la scène locale, pour un montant global de 10 000 €.

Le dispositif conjoint a été divisé en trois catégories d'aides :

- Les projets émergents ou auto-produits,
- Les projets à vocation professionnelle,
- Les projets collectifs capable de fédérer les énergies autour d'une scène ou d'une esthétique particulière. Cette enveloppe fait ainsi levier sur des projets impliquant un nombre important de musiciens.

51 porteurs de projets au total ont candidaté pour ces aides, par le biais d'un formulaire unique.

La Ville et la Métropole se sont appuyées sur deux jurys pour proposer les lauréats 2022 :

- Un jury constitué des principales structures impliquées dans la diffusion et l'accompagnement des groupes locaux, garants de la diversité des esthétiques : La Coopérative de Mai, Le Tremplin, La Baie des Singes, le Sémaphore, la 2Deuche et l'AMTA ;
- Un jury constitué de structures à forte dimension collective pour les projets fédérateurs: Radio Campus, L'Onde Porteuse, le collectif Somme Toute et la Pépinière de Mai.

Sur proposition de ces jurys, 11 lauréats pour les projets musicaux émergents, 6 lauréats pour les projets à vocation professionnelle et 2 pour les projets collectifs ont été retenus.

**Pour les projets musicaux émergents ou auto-produits**

<i>Nom du groupe</i>	<i>Style musical</i>	<i>Structure porteuse</i>	<i>Montant proposé</i>
Arizona Duo	Trad	LA DINAMO	1 000 €
Balzone	Chanson	SOUS LA PAILLE	1 000 €
Brin de Lune	World	POLY'SONS	1 000 €
Coco Macé	Electro Pop	FIN DU MONDE	1 000 €
Happy Mistakes	Pop	VONE	1 000 €
Pheme	Rock	KANOPEE	1 000 €
Quinta Feira	World (Portugal)	REMINISCÊNCIA	1 000 €
Shezlong	Trad d'Anatolie / Funk Psyché	SENSITIVE PROD	1 000 €
Sibling Theory	Darko Pop / Electro Rock	LN2X's BAND	1 000 €
Umbilical	Grunge	INTERIEUR CUIR	1 000 €

		PRODUCTION	
We Are Not	Power Rock	MOUTARD'CORE	1 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>11 000 €</b>

**Pour les projets musicaux à vocation professionnelle**

<i>Nom du groupe</i>	<i>Style musical</i>	<i>Structure porteuse</i>	<i>Montant proposé</i>
Armoni	Electro	COLLECTIF EKOES	3 000 €
Black Chamber Orchestra	Metal electro symphonique	CAMERA OBSCURA	3 000 €
La Nocha Blanca	World (afro-cubain)	ASSOS'MOJETTE	3 000 €
Par.Sek	Electro pop	FIN DU MONDE	3 000 €
Solar Ship	Jazz	LA POUDRIERE	3 000 €
Ultra Zook	Rock	KING STOMACH	3 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>18 000 €</b>

**Pour les projets collectifs**

<i>Nom du projet</i>	<i>Objet du projet</i>	<i>Structure porteuse</i>	<i>Montant proposé</i>
ARCH, INC.	Promouvoir un courant musical en pleine expansion	ARCH, INC.	3 000 €
COLLECTIF EKOES	Créations visuelles autour du collectif	COLLECTIF EKOES	3 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>6 000 €</b>

Pour l'année 2022, il est proposé que la Ville soutienne 4 projets : 2 projets collectifs, à hauteur de 3 000 € chacun, 1 projet à vocation professionnelle, à hauteur de 3 000 € également, et 1 projet émergent à hauteur de 1 000 €. (Les autres projets bénéficieront du soutien de la Métropole).

**ASSOCIATION COLLECTIF EKOES**

Budget prévisionnel : 4 016 €  
 Subvention sollicitée : 4 016 €  
 Subvention proposée : 3 000 €

**ASSOCIATION ARCH, INC.**

Budget prévisionnel : 9 050 €  
 Subvention sollicitée : 5 100 €  
 Subvention proposée : 3 000 €

**ASSOCIATION KING STOMACH pour le groupe ULTRA ZOOK**

Budget prévisionnel : 26 670 €  
 Subvention sollicitée : 5 000 €  
 Subvention proposée : 3 000 €

**ASSOCIATION REMINISCÊNCIA pour l'artiste QUINTA FEIRA**

Budget prévisionnel : 18 800 €

Subvention sollicitée : 5 000 €

Subvention proposée : 1 000 €

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- d'attribuer les subventions aux quatre dernières associations présentées ci-dessus.

<b>TOTAL VOTANTS :</b>	<b>55</b>	=	46 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	0 Non participation
<b>TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :</b>	<b>55</b>	=	<b>Pour : 55</b>	+	<b>Contre : 0</b>		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjoint délégué



Isabelle LAVEST